

LA TROUSSE DE SECOURS

La possession d'une trousse de secours au club est une obligation règlementaire :

- les établissements dans lesquels sont organisées des activités physiques et sportives doivent disposer d'une trousse de secours destinée à apporter les premiers soins en cas d'accident et d'un moyen de communication permettant d'alerter rapidement les services de secours. (R322-4 du code du sport)
- lors de la pratique encadrée, lorsque les conditions d'isolement l'exigent, le moniteur a à sa disposition une trousse de secours (A322-52 et A322-63 du code du sport)

Si le code du sport est riche en référence quant à cette obligation, il est moins explicite quant au contenu de la trousse de secours.

Il n'existe pas de composition de référence pour le canoë-kayak qui doit néanmoins tenir compte du milieu de pratique de plein air et nautique

Dans tous les cas il faut garder à l'esprit que la trousse de secours doit répondre à la problématique d'éviter l'aggravation de l'état de santé de la victime,

La liste ci-dessous permet de répondre à de nombreuses problématiques sans sortir d'un cadre secouriste.

En dehors de ce cadre, la consultation d'un médecin (dont il est nécessaire d'avoir les coordonnées sur place au club) ou du centre 15 s'impose

Contenu :

- 5 compresses stériles non tissées 10 cm / 10 cm
- 2 bandes de gaze 10 cm de large non élastique - pansement type « sparaplaie »
- deux pansements "étanche" 10 cm /10 cm
- un rouleau de sparadrap
- désinfectant non coloré
- un pansement compressif
- un garrot non élastique
- une paire de ciseaux
- couverture de survie
- bandelette de suture type « stéristrip » (2 largeurs) pour rapprocher les bords d'une plaie-
- 2 écharpes triangulaires
- épingle de sûreté
- masque bouche à bouche à usage unique
- poche de froid type « cold pack » ou « bombe de froid »
- attelle modelable sam splint en rouleau
- un flacon de gel sucré pour le sport (traitement des hypoglycémies ou manque de sucre)
- comprimé de paracétamol type « doliprane » à avaler ou sucer (éviter l'aspirine qui risque de faire saigner)
- gants à usage unique
- flacon de solution alcoolique pour nettoyage des mains
- pince à écharde

Il va de soi que cette trousse de secours doit être étanche à l'eau et à la poussière.

Rédigé par Pierre Alain POINTURIER de la FFCK, sur proposition de Joël TREMBLY (pompier professionnel spécialiste des secours en milieu aquatique, kayakiste) et avis des Dr GRIPPON et KOEHLIN de la commission médicale fédérale.